



Fin de PSS - Marchandises Reefer en sortie d'Europe du Nord, Scandinavie, Pologne & Baltique, Méditerranée Occidentale & Adriatique vers le Sous-continent indien, le Moyen-Orient et la Mer Rouge

Afin de maintenir la fiabilité et l'efficacité de ses services, CMA CGM informe ses clients que la PSS (Peak Season Surcharge) de 200 USD par conteneur reefer applicable depuis le 1er juillet 2020 est supprimée comme suit :

PSS supprimée à compter du 1er août 2020 :

- Depuis tous les ports d'Europe du Nord, Scandinavie, Pologne & Baltique, Méditerranée Occidentale & Adriatique
- Vers le Sous-continent indien, le Moyen-Orient et la Mer Rouge

(*) Les frets de base associés sont disponibles ici: <https://www.cma-cgm.fr/ebusiness/recherche-de-prix>. Les surcharges liées aux combustibles, la THC (dans le port d'origine et de destination) et les surcharges relatives à la sécurité et à la sûreté peuvent également s'appliquer et sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.cma-cgm.fr/ebusiness/tarifs/charge-finder>. D'autres charges telles que les Contingency charges et les charges locales peuvent également s'appliquer.